

Activités économiques et territoires : étude de la wilaya de Tizi-Ouzou

MOUSSAOUI Abdelhakim

Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou

Résumé :

La tendance dominante des analyses territoriales a consisté, au cours de ces dernières années, à mettre en œuvre des stratégies d'attractivité des territoires, tant au niveau national qu'au niveau local, visant à capter les flux d'investissement des entreprises en quête de sites d'implantation.

L'étude des fondements de l'organisation et de l'encadrement des territoires constitue l'une des préoccupations importantes de l'économie moderne. Ainsi, les dynamiques l'attractivité, voire la compétitivité des territoires, sont mesurées par les caractéristiques et les performances de l'économie en place. Les déséquilibres territoriaux sont souvent d'un sous-développement économique. La référence à l'étude de la distribution des activités économiques dans la wilaya de Tizi-Ouzou peut nous donner des éléments de réponse à cet égard.

CODE JEL : H79

ملخص:

لقت الدراسات الإقليمية السائدة اهتماما كبيرا سواء وطنيا أو محليا في الآونة الأخيرة من خلال وضع إستراتيجيات تستجلب الناس لاستمالة استثمار المؤسسات التي تبحث عن التمرکز. تعتبر دراسة الأساس التنظيم و تأطير الأقاليم محل اهتمام الإقتصاد الحديث لهذا فإن التنافس، الدينامكية و طريقة الجلب في هذه المناطق عوامل تتماشى مع الإقتصاد علما أن عدم نجاحها ناتج عن تخلف اقتصادي و كمثال على ذلك ولاية تيزي وزو اتخذناها كمصدر لتقسيم النشاطات الإقتصادية.

تمنع طبيعة غابات ولاية تيزي وزو من الإستفادة منها نظرا لإحداثياتها الجغرافية كطقس و الموارد الطبيعية إلخ جعل منها منطقة غير زراعية مما أدى إلى نزوحها و هنا تبقى إشكالية التطور و إنشاء مناطق ترفيهية التي تبقى السكان مشغولين بالنشاط الزراعي، الصناعي.
بني هذا المقال حول ثلاث نقاط: شرح القواعد الأساسية لفهم الموضوع، توضيح تمرکز ولاية تيزي وزو في مفهومها اقتصاد الجهوي و أخيرا تحديد خصوصيات النشاطات الإقتصادية لهذه الولاية. أما بالنسبة للنقطة الرابعة تتمثل في إسهام النشاطات الإقتصادية في خلق مناصب الشغل و نتائج البحث .

Abstract :

The territorial studies has shown recently a great importance in the national and local feild by using strategies which attract the population and the companies investement which look for settling down . the study of the ground and the organisation of the territories consider as the most important thing for the modern economy that's why the compitition, dynamic and the way we attract in these areas are all factors associated to the economy knowing that its failure is related to the underdevelopment and as an example the state of Tizi-Ouzou as a source to devide the economic activities.

The nature of the Tizi-Ouzou forests don't allow to exploit them because of the geographic position : the weather and the the natural ressources all these make this zone non-agricultural which result immigration and then the problimatic of the development and build up entrainment which remains the population busy with the agriculture and industriel activities.

Introduction :

Les zones de montagne de la wilaya de Tizi-Ouzou sont la plupart du temps handicapées par les coordonnées géographiques : relief, climat, ressources naturelles, type de qualification de la population. Il en résulte que les populations non agricoles, ou ne trouvant pas à s'employer dans le secteur administratif sont sujettes à l'émigration. D'où la problématique des processus de développement qui se pose afin de créer une certaine dynamique dans ces zones et le maintien des populations occupées par les activités agricoles, industrielles et tertiaires.

Nous nous proposons de structurer ce présent article autour des points suivants : expliquer au premier lieu les fondements théoriques nécessaires à la compréhension du sujet (premier point), clarifier la position de la wilaya de Tizi-Ouzou dans son contexte économique régional (deuxième point) et enfin spécifier les caractéristiques des activités économiques dans cette wilaya (troisième point). Quant à la contribution des activités économiques à la création de l'emploi et les résultats de recherche, ils font successivement l'objet du quatrième et cinquième point.

1/ Les fondements théoriques

La question des rapports entre les activités économiques et leurs territoires est certainement une des plus complexes auxquelles se sont attachés les économistes de différentes disciplines. Dans l'histoire de l'analyse économique, elle a été abordée sous plusieurs angles successifs, particulièrement à travers les approches de l'économie géographique, l'économie industrielle (stratégies des entreprises), et les théories de développement.

1-1/ L'économie géographique

L'économie géographique apporte toute une série d'éclairages nouveaux quant à l'influence des facteurs géographiques sur le fonctionnement des

économies⁵⁴ : coûts de transaction, incluant les coûts de transport, coûts d'interaction, économie d'agglomération ... Elle insiste sur les stratégies de localisation des entreprises et des ménages dans l'espace comme moteur de développement régional.

Dans la théorie classique de la localisation, l'espace est appréhendé uniquement dans son sens géographique, c'est-à-dire comme étendue ou distance entre lieux se traduisant, sur le plan économique, par des coûts, et, principalement par des coûts de transport. L'espace est donc, suivant cette conception, un simple support de concentration de l'activité économique.

La nouvelle économie géographique, établie sur la base du modèle de Krugman, vise à offrir une analyse du diptyque concentration-spécialisation des activités économiques dans l'espace. Derrière les différentes stylisations, les modèles de la nouvelle économie géographique donnent aux économies d'agglomération une place centrale dans les processus de localisation et de concentration. Les travaux essentiellement théoriques, peuvent être groupés en deux catégories⁵⁵. Une première famille de modèles cherche à mettre en évidence, en statique, l'influence des économies d'agglomération sur la répartition spatiale des activités et des agents. Une deuxième famille de modèle s'est construite à partir du croisement des analyses statiques et des travaux relatifs à la croissance endogène pour constituer ce que certains auteurs⁵⁶ ont appelé « une théorie économique de la géographie de la croissance » qui prend en compte, sous différentes formes, le rôle des économies d'agglomération dans la dynamique des territoires.

L'importance de l'avantage géographique a été bien souligné par Michael E. Porter qui regroupe les avantages concurrentiels en deux catégories⁵⁷ : ceux qui tiennent aux choix géographique des implantations et ceux qui tiennent à l'existence d'un réseau international d'activités.

⁵⁴ Baumont (C), Combes (P), Derycke (P-H), Jayet (H) : « Economie géographique » ; Ed; Economica ; Paris, 2000 ; P 3.

⁵⁵ Catin (M), Ghio (S) : « Economie d'agglomération, concentration spatiale et croissance » ; in Baumont (C), Combes (P), Derycke (P-H), Jayet (H), op.cité ; pages 81-110.

⁵⁶ Baumont (C) et Huriot (J.M).

⁵⁷ Porter (M.E) : « L'avantage concurrentiel des nations » ; éd ; Inter éditions ; Paris ; 1993 ; Page 65.

L'avantage géographique porte souvent sur une activité bien précise. Savoir répartir internationalement ses activités d'une manière à exploiter la spécificité productive de chaque lieu d'accueil est une source essentielle de profit pour l'entreprise.

1-2/ L'économie industrielle

L'économie industrielle considère le territoire de la firme comme offreur d'externalités spécifiques de développement. La notion d'externalité qui suscite la reconnaissance du fait territorial dans l'organisation industrielle trouve en effet son fondement dans le concept de district industriel⁵⁸ proposé par A. Marshall. Pour l'auteur, l'espace joue un rôle déterminant dans l'émergence des économies externes, à travers la proximité spatiale de firmes appartenant à une même branche ou encore la concentration géographique des activités et des agents économiques. Il montre également l'importance de la proximité spatiale dans l'efficacité de la division du travail et dans le degré de spécialisation des unités de production⁵⁹.

L'étude de Jacques Perrat a montré que la notion d'externalité peut se révéler d'une grande fécondité dans une appréciation des rapports entre les activités économiques des firmes et les ressources territoriales et qu'elle peut notamment compléter utilement une approche en termes de combinaisons organisationnelles et/ou institutionnelles. Il a proposé de définir l'externalité comme « le rapport de la firme à des valeurs d'usage complexe situées en dehors d'elle mais concourant à son efficacité et à sa compétitivité, et dont la production, l'entretien et le renouvellement ne pouvaient relever ni d'un acteur, ni d'un capital, en particulier »⁶⁰.

⁵⁸ Ce concept est décrit en 1890 comme un ensemble de modalités par lesquelles les ressources locales sont mobilisées par la petite entreprise et sont à l'origine des dynamiques entrepreneuriales localisées. La réactualisation du concept se fonde cependant sur la réalité italienne (G. Becattini en 1979) et les systèmes localisés (G. Garofoli en 1983)

⁵⁹ Lecoq (B) : « Organisation industrielle, organisation territoriale : une approche intégrée fondée sur le concept de réseau » ; Revue d'économie régionale et urbain (RERU), n° 3/4 ; 1991 ; pages 321-340.

⁶⁰ Perrat (J) : « Une clé de lecture du rapport firmes /territoires : la notion d'externalité » ; revue espaces et sociétés n° 88/89 ; 1997 ; Pages 207-236.

L'introduction du territoire dans les dynamiques industrielles s'effectuera également par un autre biais à partir des questionnements de l'économie régionale. Les retournements spatiaux, le dynamisme de la Troisième Italie, provoquent un renouvellement de l'analyse. Pour rendre compte de cette osmose entre les entreprises et leurs territoires d'enracinement, on parle tour à tour « d'industrialisation diffuse », de systèmes productifs locaux, de systèmes industriels localisés ou encore d'industriel clusters. Ces expériences reflètent une meilleure intégration de l'espace dans l'étude du problème de développement et invitent à passer d'une conception de « l'espace-lieu » (simple support d'une concentration des activités) à la notion « d'espace territoire »⁶¹.

Quant aux auteurs dits de la nouvelle économie industrielle, ils cherchant un « carrefour de l'économie spatiale et de l'économie industrielle », au sens de Rallet et Torre, par la prise en compte des phénomènes d'organisation. On assiste à une explication croissante du territoire comme forme d'organisation économique⁶².

1-3/ L'économie de développement

L'approche de développement régional conçoit le territoire comme créateur des ressources spécifiques. Cette analyse a cependant évolué sous l'impulsion de nombreux travaux réalisés par les théories de développement endogène⁶³ qui considèrent pertinente l'idée selon laquelle un avantage

⁶¹ Courlet (C), Pecqueur (B) : « Systèmes locaux d'entreprises et externalité : un essai de typologie » ; RERU n° 3/4 ; 1991, pages 391-406.

⁶² Rallet (A), Torre (A) : « Economie industrielle et économie spatiale » ; éd ; economica, Paris ; 1995, page 29. Voir également l'article de Larceneux (A) : « Les nouveaux chantiers de la théorie économique spatiale » ; in Pecqueur (B) : « Dynamiques territoriales et mutations économiques », éd ; l'harmattan ; Paris ; 1996 ; pages 137-154.

⁶³ Le paradigme de développement endogène (développement par le bas ou bien développement local) met en évidence une pluralité des parcours vers le développement. L'idée de base est que ce pluralisme trouve sa signification dans les relations non marchandes, les facteurs locaux et institutionnels nécessaires à la croissance économique. Le fondement conceptuel de ce modèle, qui a marqué la science régionale aux années 1980, est examiné sous plusieurs axes de recherche : systèmes productifs locaux, milieux innovateurs, les systèmes locaux d'innovation, grappe industrielle ...

concurrentiel peut être tiré d'une relation au local. Accepter cette proposition revient à poser l'existence de facteurs de production locaux et attractifs, donnés mais aussi construits.

Le territoire peut être ainsi défini comme un cadre de localisation des activités dans lequel prennent place des processus de création de ressources humaines, financières et technologiques nécessaires à l'innovation. Alors qu'il est traditionnellement perçu sous la forme d'une dotation de facteurs ou d'un gisement d'externalités, le territoire devient un processus de construction d'une capacité productive et d'une capacité d'innovation, au travers des ressources spécifiques que crée le tissu localisé des agents⁶⁴.

Le potentiel de développement économique local peut être apprécié à partir de la double distinction entre, d'une part les notions de ressources et d'actifs et, d'autre part, les qualifications de générique et de spécifique. La notion de « ressource » désigne un potentiel non exploité, tandis que celle d'« actif » signifie un bien ou un service offert sur le marché. « Spécifique » veut dire que la ressource est produite par une stratégie d'acteurs et dédiée d'un usage particulier⁶⁵. « Générique » est équivalent à une donnée exogène et non dédiée⁶⁶.

Les avantages recherchés par les entreprises ne consistent désormais plus seulement en avantages quantitatifs de type générique (faible coût de main d'œuvre, matières premières abondantes, etc...) mais aussi comme le fait remarqué M.Porter, d'un grand marché local, d'un tissu de P.M.E de haut niveau technologique, d'une main d'œuvre hautement qualifiée, etc. Ces avantages ne reposent pas sur une dotation initiale de facteurs mais bien sur un processus de création de ressources⁶⁷.

Toute la difficulté des acteurs institutionnels régionaux, préoccupés par le développement économique local, tient dans l'identification et la création de

⁶⁴ Abdelmalki (L), Courlet (C) : « Les nouvelles logiques de développement » ; éd ; L'harmattan ; Paris ; 1996 ; page 121.

⁶⁵ Exemple de la main d'œuvre qualifiée, centres techniques, laboratoires de recherche spécialisés, savoir faire.

⁶⁶ Leur présence, est indépendante du processus de production ou de la dynamique sociale (comme les matières premières, énergie, main d'œuvre peu qualifiée ...).

⁶⁷ Porter (M.E) : Op.cité Page 82.

ces actifs spécifiques qui engagent leurs territoires dans un véritable jeu de différenciation.

1-4/ Les autres approches théoriques

Plus récemment, le regain d'intérêt pour la thématique de l'attractivité des territoires a été l'œuvre des autres courants de la pensée économique : institutionnel, évolutionniste et l'approche de « milieu innovateur ».

Les développements récents de l'analyse économique des institutions, qu'ils s'agissent de la théorie des jeux (Schotter, 1981), de la théorie transactionnelle de Williamson (1985), de la théorie des arrangements institutionnels de North (1970) ou même de la théorie de la régulation (Boyer, 1992) partent de l'idée que les institutions sont le support de processus affectant l'évolution de variables économiques⁶⁸.

Dans ce cas, le territoire est identifié à un ensemble de règles, plus ou moins institutionnalisées, plus ou moins codifiées, fondées sur des représentations collectives et qui inscrivent les individus et les organisations dans un cadre d'action commun. La notion de territoire regroupe ainsi un ensemble d'institutions ou de conventions générant des relations économiques particulières entre les organisations ou les individus qui en font partie.

Le programme évolutionniste correspond quant à lui aux analyses économiques de la dynamique technologique (sources et effets de l'innovation, spécificité de la compétition technologique, etc) dans une optique néo-schumpétérienne⁶⁹. Les recherches de Nelson et Winter ouvrent la voie à une série de travaux centrés sur la dynamique économique ont engendré par le progrès technique. Dans l'état actuel de l'art, l'approche évolutionniste est en train de murir sa conception des micro-fondements du

⁶⁸ Abdelmalki (L), Dufourt (D), Kirat (T) et Requier-Desjardins (D) : « Technologie, institutions et territoires : le territoire comme création collective et ressource institutionnelle » ; in Pecqueur (B) : « Dynamiques territoriales et mutations économiques » ; Op.cité ; P 177-194.

⁶⁹ Coriat (B), Dosi (G) : « Evolutionnisme et régulation : différences et convergences » in Boyer ®, Saillard (Y) : « Théorie de la régulation l'Etat des savoirs » ; éd ; la découverte ; Paris ; 1995 ; P 500-508. Ce référer également à l'article de Brousseau (E) : « Néo-institutionnalisme et évolutionnisme : quelles convergences ? » ; Revue économie et sociétés n°1 ; 1991 ; P 189-215.

changement endogène technologique et organisationnel⁷⁰. Les travaux portant sur les districts technologiques, clusters technologiques ou bien les systèmes territorialisés d'innovation, etc, sont significatifs de cette orientation.

Actuellement, un autre pôle de réflexion s'est constitué autour de la notion de milieu innovateur, développé par les équipes du GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs), qui proposent une lecture territorialisée de l'innovation en insistant sur une donnée fondamentale : le territoire comme dispositif d'innovation⁷¹. Cette démarche originale s'efforce de montrer le rôle déterminant joué par la composante territoriale dans l'émergence des processus de création technologique. Dans cette perspective les entreprises ne sont plus considérées comme des agents innovateurs isolés, mais appartiennent à un milieu qui agit comme incubateur de l'innovation.

Après avoir rappelé les éléments théoriques ayant situé la problématique de la relation entre les activités économiques et territoires d'une manière générale, il est nécessaire désormais de passer en revue à l'étude de la wilaya de Tizi-Ouzou dans son contexte régional et local.

2/ Le contexte économique régional de la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou couvre un territoire d'une superficie de 2 900 km², peuplée de 1 127 166 habitants au recensement de 2008, soit une densité de 381 habitants/km², divisée en 67 communes et 21 daïras, dépendante économiquement et socialement du budget de l'Etat alors qu'elle occupe le 4^{em} et 5^{em} rang des recettes fiscales du budget de l'Etat (hors hydrocarbures).

Afin de spécifier le contexte économique régional de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous avons fait recours aux résultats du premier Recensement Economique (RE) élaboré par l'ONS.

⁷⁰ Stoper (M) : « Economie régionale évolutionniste » ; in Pecqueur (B) : « Dynamiques territoriales et mutations économiques » ; Op.cité ; P 227-244.

⁷¹ Pecqueur (B) : « Le tournant territorial de l'économie globale » ; Revue espaces et sociétés n°1-2 ; 2006 ; P 17-32.

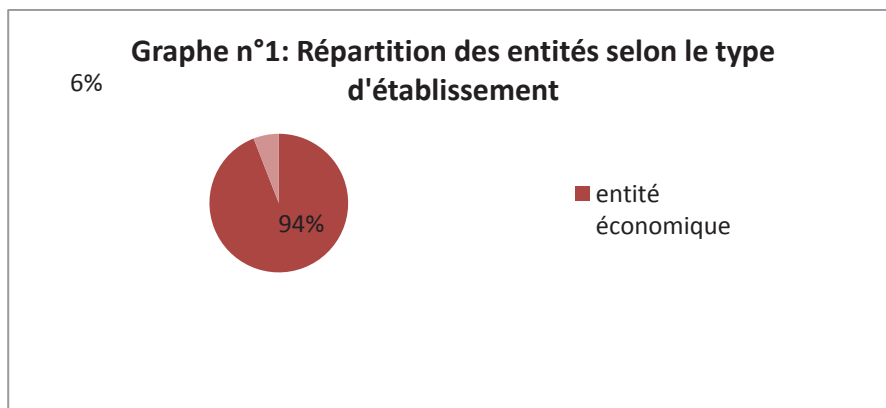
Les résultats préliminaires publiés en janvier 2012, provenaient d'une première exploitation se basant sur des fichiers bruts et donnaient une évaluation globale et provisoire. Par la suite, les données collectées ont fait l'objet d'une exploitation plus approfondie, ce qui a nécessité des corrections ayant abouti aux résultats définitifs en juillet 2012.

Ces résultats définitifs ont révélé 990 496 entités recensées sur tout le territoire national dont la nature de leur établissement est montrée dans le tableau ci-après.

Tableau n°1 : Répartition des entités selon le type d'établissement

Type d'établissement	Nombre d'entité
Entité économique	934 250
Entité administrative	56 246
Total	990 496

Source : ONS ; collections statistiques n°172/2012 ; P 10.



D'après ce tableau, on constate que les 990 496 entités recensées au niveau national se décomposent en 934 250 entités économiques, représentant une proportion plus grande du total et 56 246 entités administratives, soit une part très faible de 6% du total des entités.

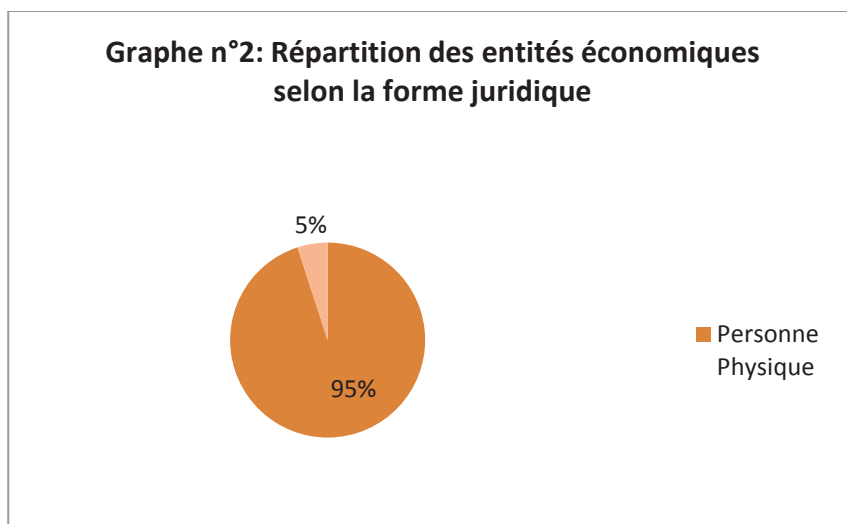
2-1/ La forme juridique des entités économiques

Suivant la forme juridique, le tissu économique est fortement dominé par les personnes physiques (95 %) contre 5 % pour les personnes morales. Ce résultat est révélateur d'une économie basée essentiellement sur des micros entités.

Tableau n°2 : Répartition des entités économiques selon la forme juridique

Type d'établissement	Nombre d'entités
Personne physique	888 794
Personne morale	45 456
Total	934 250

Source : ONS, collections statistiques n°172/2012; P 10.



La structure des entités économiques (personnes physique et personne morale) au niveau wilaya, montre une concentration de près de 10,4% pour la wilaya d'Alger, 5,7% pour la wilaya d'Oran et 5,1% pour la wilaya de Sétif.

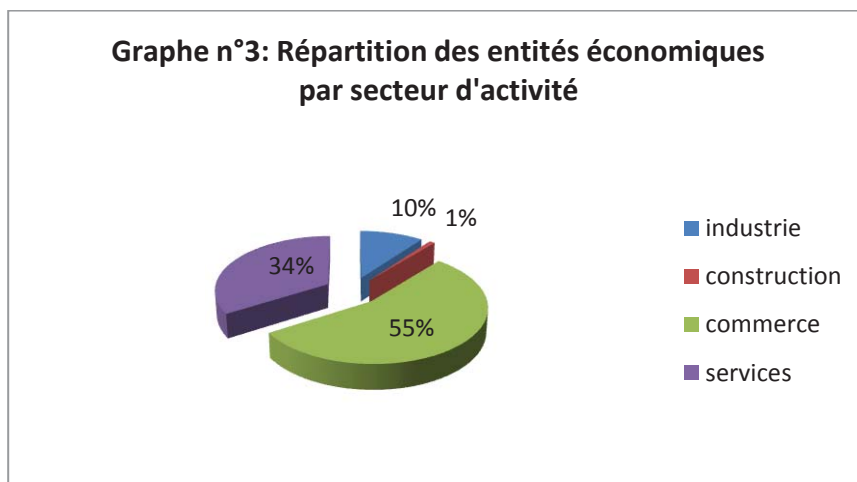
2-2/ Le secteur d'activité des entités économiques

Le tableau n°3 nous livre des informations importantes sur le secteur d'activité des entités économiques.

Tableau n°3 : Répartition des entités économiques par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'entités
Industrie	95 445
Construction	9 117
Commerce	511 700
Services	317 988
Total	934 250

Source : ONS ; Op.cité ; P 11.



Cette répartition montre clairement la prédominance du secteur commercial avec un total de 511 700 entités soit près de 55% de l'ensemble. Plus de 84% de l'activité se concentre sur le commerce de détail. Le reste est partagé entre le commerce de gros et le commerce d'automobiles.

En seconde position vient le secteur des services avec 317 988 entités représentant 34%. Une part très importante des entités de ce secteur exerce leur activité dans le transport avec ses différents modes et l'entreposage, restauration, les autres services personnels, les télécommunications, les activités juridiques et comptables, la santé humaine...

En somme, le nombre d'entités économiques activant dans le secteur tertiaire est de 829 688 entités, soit près 89% de l'ensemble, ce qui dénote clairement le caractère tertiaire de l'économie nationale.

Par ailleurs, le nombre d'entités industrielles recensées est de 95 445. A titre indicatif, la majorité des entités industrielles active dans les industries agro-alimentaires, la fabrication de produits métalliques et l'habillement. Le reste des entités pratique le travail de bois et la fabrication d'articles en bois et en liège, le textile, la réparation et l'installation de machines et d'équipement.

Enfin, les entités recensées relevant du secteur de la construction ont été de l'ordre de 9 117, soit 1% de l'ensemble des entités économiques.

L'évolution des entités économiques par période affiche une montée en cadence des créations, puisque sur les 934 250 entités recensées (morales + physiques), 2,2% ont été créées avant 1980, 4,2% entre 1980 et 1989, 17% entre 1990 et 1999 et enfin 76,6%, soit 716 026 entre 2000 et 2011.

Tableau n°4 : Répartition des entités économiques par secteur d'activité et année de création en %

Période Sect.d'activité	Avant 1980 2000-2011	1980-1989	1990-1999	
Construction	3,8	6,3	21,3	68,7
Commerce	2,1 77,0	3,8		17,2
Industrie	2,9	4,7		15,9

	76,5		
Services	2,1 76,4	4,6	16,9
Total	2,2 76,6	4,2	17,0

Source : ONS ; Op.cité ; P 13.

Sur les 716 026 créées entre 2000 et 2011, plus de la moitié (55%) concerne le secteur commercial et les services arrivent en deuxième position avec près de 34% de création durant la même période.

2-3/ La concentration des activités au milieu urbain

Sur les 934 250 entités économiques recensées, 83,6% sont implantées en milieu urbain et 16,4% en milieu rural.

Tableau n°5 : Répartition des entités économiques par strate

Strate	Nombre d'entités
Urbain	781 439
Rural	152 811
Total	934 250

Source : ONS ; Op.cité ; P 12.

En milieu urbain, la wilaya d'Alger occupe la première place avec 12,1% du nombre total. La wilaya d'Oran vient en deuxième position avec 6,6%, suivie de la wilaya de Sétif avec 4,8%.

Pour le milieu rural, la wilaya de Tizi-Ouzou occupe la première place avec une concentration des entités, soit 8,1% du nombre total. La seconde concentration des entités en milieu rural est la wilaya de Sétif avec 6,7%.

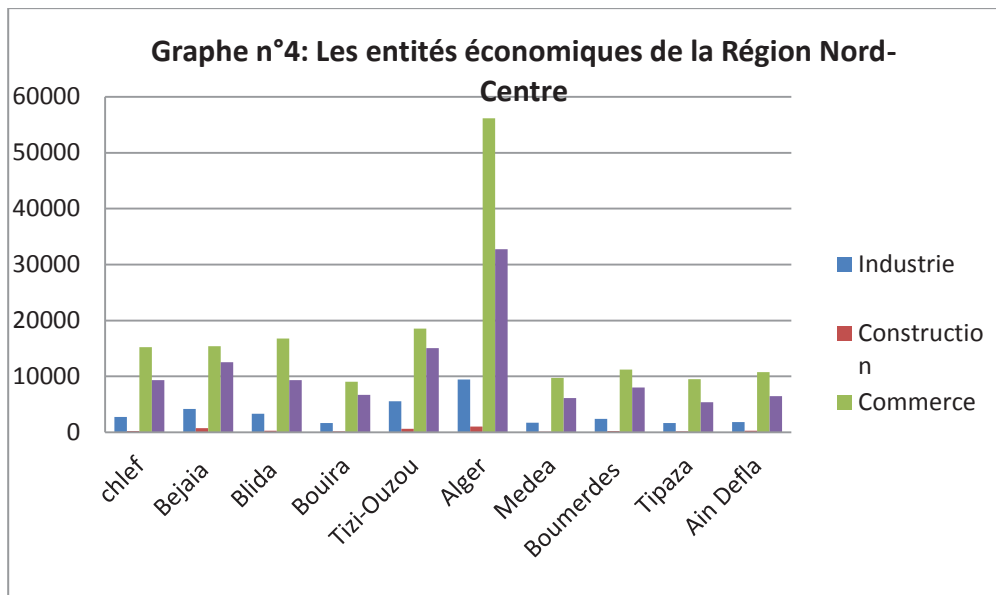
2-4/ La répartition des entités économiques et administratives dans la Région Nord-Centre (RNC)

Les données statistiques sur la distribution des entités économiques et administratives au niveau régional peuvent être affichées dans le tableau suivant.

Tableau n°6 : Les entités économiques de la Région Nord-Centre (RNC)

Wilaya	Secteurs d'activités				Total
	Construction	Commerce	Industrie	Services	
Chlef	239	14 633	2 607	8 931	26 410
Bejaia	743	14 384	3 887	12 183	31 197
Blida	246	16 444	3 252	9 227	29 169
Bouira	174	8 421	1 604	6 294	16 493
Tizi-Ouzou	588	17 363	5 092	14 233	37 276
Alger	1 048	54 632	8 892	32 447	97 019
Medea	129	9 538	1 670	6 016	17 353
Boumerdes	224	10 529	2 314	7 505	20 572
Tipaza	147	8 959	1 596	5 143	15 845
Ain Defla	285	10 262	1 736	6 213	18 496
Total (RNC)	3 823	165 165	32 650	108 192	309 830
Ensemble du pays	9 117	511 700	95 445	317 988	934 250

Source : ONS ; Op.cité ; P 45 et P 82.



La répartition régionale indique que 617 552 entités économiques sont concentrées au niveau de la région nord du pays, soit deux tiers de l'ensemble des entités.

Avec 309 830 entités économiques, la région Nord Centre qui compte dix (10) wilayas sur les 48 est la plus peuplée par les entités (33,2%), soit un tiers. Deux grandes activités sont dominantes : le commerce pour une valeur de 165 165(53,3%) des entités et les services qui représentent 108 192 (35%) des entités. Globalement, le secteur tertiaire dans la région nord compte environ 273 357 entités.

A elle seule, la wilaya d'Alger compte environ 97 019 entités économiques dont 56,3% activent dans le secteur commercial. La wilaya de Tizi-Ouzou vient en seconde position avec 37 276 entités économiques, suivie par la wilaya de Bejaia qui compte 31 197 entités économiques.

Tableau n°7 : Poids de la wilaya de Tizi-Ouzou au niveau régional et national

	Secteurs d'activités				Ensemble des entités
	Construction	Commerce	Industrie	Services	
RNC	15,38%	10,51%	15,59%	13,15%	12,03%
National	6,44%	3,39%	5,33%	4,47%	3,98%

Source : Calculs effectués à partir des données de Recensement Economique.

A titre de comparaison, on remarque que le poids de la wilaya de Tizi-Ouzou sur l'ensemble des entités économiques est plus important au niveau régional par rapport au niveau national avec des proportions respectivement de 12% et 3,98%. Cette wilaya vient en quatrième place en termes de classement de ces entités sur le territoire national.

Il y a lieu de relever la forte concentration des entités économiques au niveau de certaines wilayas du pays. En effet, 13 wilayas sur les 48 regroupent environ 50,8% des entités économiques, soit par ordre décroissant : Alger, Oran, Sétif, Tizi-Ouzou, Bejaia, Batna, Tlemcen, Blida, Chlef, Constantine, M'Sila, Bordj Bou Arreridj, Skikda. En ajoutant seulement huit (8) wilayas (Mila, Djelfa, Mascara, Boumerdes, Annaba, Biskra, Oum El Bouaghi et Ain Defla), ce taux passe à près de 70%.

Sur le plan démographique, l'évolution de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou a connu une très faible augmentation du volume en passant de 1 108 706 habitants en 1998 à 1 127 166 en 2008. L'apport n'a été que de 18 460 personnes soit un apport annuel de 1 846 personnes par an.

Durant la décennie (1998-2008), le faible taux d'accroissement enregistré dans la wilaya qui est de 0,17% représente également le plus faible taux retrouvé sur le territoire national.

La wilaya de Tizi-Ouzou qui occupe la sixième place en terme de superficie de la région avec 2 958 Km² soit 8,66% de la superficie de la région Nord-

Centre, vient en deuxième rang du point de vue volume de population, soit environ 10,5%.

Ce grand écart entre une population élevée et une faible superficie est à l'origine de la hausse de la densité dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle arrive en quatrième position largement dépassée par Alger dans la hiérarchie de la densité avec 3 878,7 hab/Km².

Cependant, la densité observée dans la wilaya de Tizi-Ouzou reste supérieure à la densité moyenne régionale atteignant près de 380 hab/Km² contre 312,2 au niveau régional.

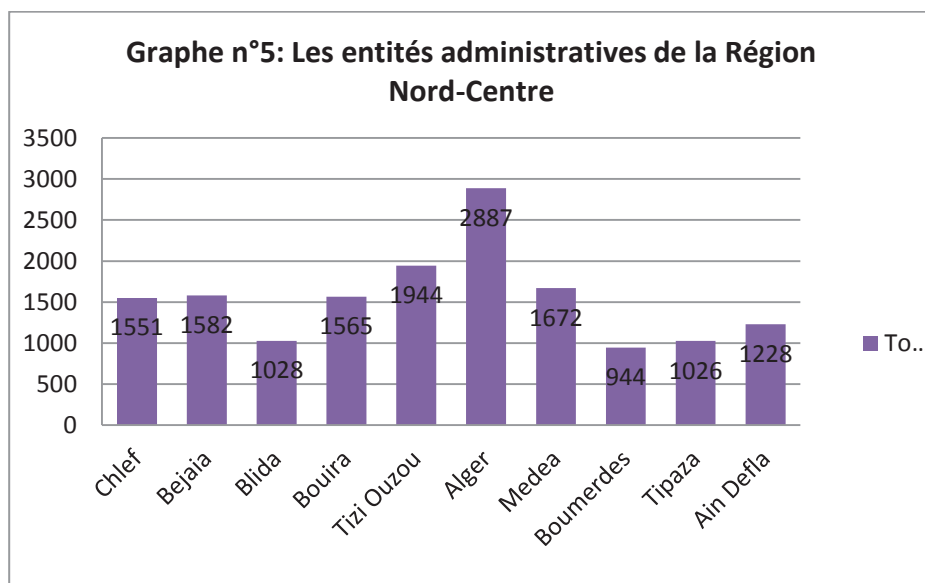
Suivant l'enquête de Recensement Economique (RE) de l'ONS, on retrouve la wilaya de Tizi-Ouzou dans le même classement (deuxième place) en ce qui concerne les entités administratives pour la Région Nord-Centre.

Tableau n°8 : Les entités administratives de la Région Nord-Centre

Wilaya	Enseignement	Santé humaine	Administration publique	Total
Chlef	869	238	444	1 551
Bejaia	870	243	469	1 582
Blida	517	130	381	1 028
Bouira	840	225	500	1 565
Tizi-Ouzou	1 011	366	567	1 944
Alger	1 432	373	1 082	2 887
Medea	937	226	509	1 672
Boumerdes	551	170	273	994
Tipaza	484	156	386	1 026

Ain-Defla	622	190	416	1 228
Total (RNC)	8 133	2 317	5 027	15 477
Ensemble du pays	28 290	8 653	19 303	56 246

Source : ONS ; Op.cité ; P 105 et P 107.



Le nombre d'entités administratives recensées est évalué à 56 246 qui est réparti sur trois (3) secteurs : administration générale, enseignement et santé humaine.

Environ 50,3% de ces entités sont dans le secteur de l'enseignement avec ses différents cycles. Le secteur de l'administration générale représente près de 34,3% des entités administratives et le reste des entités, soit la part de 15,4% est dans le secteur de la santé.

La répartition de ces entités par grandes régions révèle les éléments suivants : Près de 27,5% des entités administratives se trouvent au niveau de la Région Nord -Centre, soit environ 15 477 entités. La wilaya d'Alger se

classe en tête avec le nombre de 2 887 entités administratives. Ceci s'explique particulièrement par la densité de la population au niveau de cette wilaya et surtout par la concentration des administrations centrales et des Etablissements Publics à Caractère Administratif (EPA). Le secteur de l'enseignement représente près de 50% de l'ensemble des entités administratives de la wilaya d'Alger, celui de l'administration publique constitue 37,5%.

La wilaya de Tizi-Ouzou se classe en seconde position avec 1 944 entités administratives dont la part la plus importante s'affiche dans l'enseignement (1 011 entités), vient par la suite le secteur de l'administration générale pour un ensemble de 567 entités et en dernière position le secteur de la santé pour 366 entités.

Tableau n°9 : Part de la wilaya de Tizi-Ouzou au niveau régional et national

	Enseignement	Santé humaine	Administration publique	Ensemble des entités
RNC	12,43%	15,79%	11,27%	12,56%
National	3,57%	4,22%	2,93%	3,45%

Source : Calculs effectués à partir des données de Recensement Economique.

A travers la lecture de ce tableau, on constate que le poids de la wilaya de Tizi-Ouzou dans l'ensemble des entités administratives reste toujours prédominant au plan régional (12,56%) comparativement au niveau national (3,45%) avec les mêmes proportions concernant les entités économiques. Ce qui place également cette wilaya dans la quatrième position en matière de classement des entités administratives sur l'espace national.

La région des Hauts plateaux est mieux dotée des infrastructures administratives avec 16 169 entités recensées dans cette région. La wilaya de

Sétif compte environ 2 270 entités suivies par la wilaya de Batna avec 2 227 entités.

Au total, il y a lieu de noter que 17 wilayas sur les 48 comptabilisent à elles seules environ 51,5% des entités administratives. Il s'agit des wilayas suivantes : Alger, Sétif, Batna, Tizi-Ouzou, M'sila, Tlemcen, Médéa, Bejaia, Bouira, Chlef, Oran, Mascara, Skikda, Djelfa, Tiaret, Relizane, et El Oued. De même, en termes de répartition par activité, ces wilayas représentent 53,5% dans le secteur de l'enseignement et 52% dans le secteur de la santé.

3/ Caractéristiques des activités économiques dans la wilaya de Tizi-Ouzou

La préoccupation essentielle de l'aménagement du territoire consiste à trouver un équilibre dans la répartition de la population et des activités économiques sur le territoire national. L'espace régional apparaît comme étant seul à même d'assurer la cohérence, faite de complémentarités, de solidarités et d'économie d'échelle. Ce point s'attachera à analyser les spécificités de l'activité économique à travers les différents secteurs (agriculture, industrie, commerce) de la wilaya de Tizi-Ouzou qui est marquée par une densité très élevée de 381 habitants/Km² au RGPH 2008. Cette densité à, très tôt, crée un déséquilibre entre population et ressources et entraîné le développement de mouvements migratoires.

3-1/ Agriculture

Malgré que le secteur agricole a connu la plus forte croissance en Algérie entre 1962-2012, la production par habitant poursuit toujours sa baisse, à la différence des grandes régions du monde qui ont amélioré significativement leur disponibilité⁷².

A l'instar d'autres régions du pays, la problématique de l'Agriculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou se pose en termes de modernisation et de développement des filières. Le déséquilibre entre les ressources naturelles

⁷² Ait Amara (H) : Introduction de l'ouvrage « Quel futur alimentaire pour l'Algérie » ; éd ; Mille - Feuilles ; Alger ; 2009 ; P 9.

insuffisantes, fragiles et les pressions sociales importantes qui s'exercent engendre les phénomènes de précarité, de chômage et surtout de l'exode rural.

De par son relief accidenté, avec un faible potentiel agricole, qui pose en plus la problématique de l'indivision et du morcellement, un territoire escarpé où les ressources naturelles déjà limitées sont menacées de dégradations par un environnement en mutation devenant de plus en plus exigeant. La wilaya de Tizi-Ouzou se caractérise par une agriculture de montagne traditionnelle de nature vivrière, un système de production adapté à une agriculture de subsistance.

Les zones de montagnes sont généralement défavorisées, notamment du fait des conditions de production agricole difficiles, mais qui présentent néanmoins des caractéristiques et avantages potentiels qui doivent être préservés comme la richesse de leur production traditionnelle de qualité (miel, figues fraîches, figues sèches, huile d'olive,...).

Le secteur agricole est vital dans la mesure où dans les petites communes de montagne, les agriculteurs sont pratiquement les seuls agents économiques locaux.

C'est pourquoi il serait judicieux de développer une agriculture moderne, basée sur l'exploitation des ressources locales dans l'optique d'une durabilité et de protection de l'environnement en associant l'ensemble des activités, ce sont là les fondements d'une stratégie s'articulant autour de l'objectif de revitalisation de ces espaces.

Les diverses occupations classées dans le domaine agricole au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou se présentent comme suit.

Tableau n°10 : Occupation actuelle du sol de la wilaya de Tizi-Ouzou

Désignation	Superficie (Ha)	Taux (%)
Terres labourables	51 048	17,28
Arboriculture fruitière	12 153	04.15

Vigne de table	1 279	0.45
Olivier	33 105	11.20
Prairies naturelles	1 257	0.42
Parcours et pacage	25 370	08.50
Terres improductives affectées à l'agriculture	19 040	06.40
Forêt	45 195	15.30
Maquis	66 985	22.65
Terres improductives non affectées à l'agriculture	40 361	13.65
Total wilaya	295 793	100 %

Source : D.P.A.T. de la wilaya de Tizi-Ouzou ; 2010.

La répartition de l'occupation actuelle des terres de la wilaya de Tizi-Ouzou fait ressortir le constat suivant :

- Le domaine agricole de la wilaya est composé en grande partie des terres agricoles labourables qui occupent plus de la moitié de l'espace agricole. Ces terres qui s'étendent sur 51 048 hectares sont destinées aux cultures maraîchères, aux grandes cultures (céréales, fourrages, légumes secs), et à la jachère. Les cultures pérennes occupent une superficie de 46 537 ha. Le verger oléicole s'étend sur plus de 30 000 hectares et représente 71% du verger arboricole de la wilaya. L'arboriculture fruitière s'étend sur 12 153 ha soit 26% du verger arboricole. Alors que la viticulture est très peu pratiquée.
- Le domaine forestier représenté par les forêts et les maquis, il occupe une surface totale de 112 180 Ha, soit 38 % du territoire de la wilaya. Les maquis sont prédominants, ils représentent plus de la moitié du domaine forestier et, sont souvent dégradés. Avec ce taux de boisement, la wilaya de Tizi-Ouzou possède un des taux les plus élevés du pays, la moyenne nationale étant de l'ordre de 20 %.

- Les terres de pacages et parcours ne représentent que 08.50 % de la superficie totale de la wilaya, soit 25 370 Ha destinés au cheptel local. Lequel est composé par ordre d'importance des espèces ovine, bovine et Caprine.
- les terres improductives (bâtiments d'élevages, hangars, pistes d'exploitation, etc.), représentent 19 040 Ha. Eu égard au relief de la wilaya, la polyculture de montagne, est très pratiqués et offre une gamme très variée des produits agricoles. Elle constitue une forme d'adaptation aux terrains accidentés généralement à forte pente.
- Le reste du territoire de la wilaya, Soit 40 361 Ha (13.65 % de la surface totale) se partage entre diverses autres occupations à savoir les terres improductives non affectées à l'agriculture (terrains rocheux et terres fortement érodées ainsi que les lits d'oueds et les agglomérations).

En outre, la Surface Agricole Utile (SAU) de la wilaya, estimée à 98 842 hectares, demeure très réduite, elle ne représente que 33,50% de la superficie totale de la wilaya et 38,27% de l'ensemble de la surface agricole totale (258.252 ha).

Cette SAU se caractérise par un morcellement extrême des exploitations au nombre de 66 650 unités et par le statut juridique privé (98%) des propriétés, qui entravent toute intensification et modernisation de l'agriculture dans la région.

3-2/ Industrie

La formation du tissu industriel dans la wilaya a suivi trois étapes successives. La première couvrant les années 1962-1966, a vu naître sur cet espace que deux unités industrielles implantées à Draâ Ben Khedda, petite localité située à l'Ouest de Tizi-Ouzou, pour effectif de 100 travailleurs chacune.

La seconde étape va de 1967 à 1980, correspondant au programme spécial de développement (550 millions de DA) et de bien d'autres plans du développement. Ces opérations d'investissement touchent à tous les secteurs et activités économiques et sociales. La wilaya est considérée comme espace

entraîné par l'économie nationale et bassin de main d'œuvre de celui-ci. En effet, neuf (9) unités industrielles d'importance nationale sont réalisées et renforcées par la création de vingt quatre (24) P.M.I. publiques.

La troisième période allant de 1980-2000 est couverte par des systèmes économiques différents. L'abandon du modèle de planification d'une part, et la crise financière, d'autre part, entraînent la raréfaction des investissements publics. La présence de l'Etat dans l'industrialisation devient plus discrète, avant son retrait progressif depuis les années 1990. Cette période se manifeste par l'essor de l'investissement privé et la restructuration du secteur public.

Actuellement, la situation physique du foncier industriel dans la wilaya de Tizi-Ouzou laisse apparaître une disponibilité relative d'assiettes destinées à accueillir des projets d'investissement de dimension industrielle.

La direction de l'industrie et des mines de la wilaya fait état de 22 espaces aménagés à cette fin, dont une (1) zone industrielle, seize (16) zones d'activités, une (1) zone des dépôts et quatre (4) nouvelles zones industrielles en projet à Tizi-Ouzou, Draâ El Mizan, Bouzeguene et Freha. Les services administratifs de la wilaya ont recensé une centaine d'entreprises implantées à travers ces sites et qui sont opérationnelles ; plus de 150 entités qui sont en cours de réalisation alors que plus de 250 nouveaux projets sont en instance de lancement⁷³.

3-2-1/ Les entreprises publiques et privées

L'option industrielle dans le développement de la wilaya découle de la stratégie nationale de développement économique qui a été confortée par la nature des contraintes et des besoins pressants notamment en matière de création d'emplois et de logements.

Le développement industriel dans la wilaya a connu un réel essor à partir de 1970 et qui s'est traduit par la réalisation d'un ensemble d'unités industrielles publiques ayant trait à différentes activités économiques et dont les plus importantes sont le complexe de l'ENIEM (électroménager) de

⁷³ Allal (M) : « Des investisseurs déboussolés » ; revue L'Eco n°23 ; 2011 ; P 43-44.

Oued Aissi, le complexe de l'ECOTEX (textile de Draâ Ben Khedda), et le complexe de l'ENEL (armoires électriques) de Freha, c'est-à-dire des ensembles industriels de dimension nationale.

Parallèlement à cet effort de développement, d'autres opérations ont été réalisées dans le cadre de la petite et moyenne industrie publique et privée dont l'activité était orientée vers le BTP, les matériaux de construction, le textile. Cet effort de développement a permis la création d'emploi, mais a généré des contradictions spatiales.

Le tableau n°11 indique que l'activité industrielle de la wilaya est dominée par des unités de production d'importance nationale.

Tableau n°11 : Entreprises publiques et privées implantées à travers le territoire de la wilaya

Branches d'activités	Secteur public		Secteur privé		Ensembles	
	Nombre d'unité	Effectif employé	Nombre d'unité	Effectif employé	Nombre d'unité	Effectif employé
Industrie agroalimentaire	3	320	44	1 942	47	2 262
Industrie chimique pharmaceutique	1	72	20	579	21	651
Industrie matériaux de construction	3	161	22	765	25	926
Industrie textiles et cuirs	5	1 051	9	218	14	1 269
Industrie métallique, mécanique, électronique et électrique	5	3 345	9	695	14	4 040
Industrie bois, papier et imprimerie	1	406	4	143	5	549
Autres	4	1 137	0	0	4	1 137
Total	22	6 492	108	4 342	130	10 834

Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou ; 2010 ; P 34.

La mécanique, l'électronique, les matériaux de construction, l'agroalimentaire, les textiles et cuirs représentent plus au moins les secteurs

de prédilection des industries de la wilaya. Le secteur public est occupé globalement par 60% des effectifs globaux avec 6 492 emplois et 22 unités de production par contre le reste des effectifs est employé par le secteur privé dans 108 unités industrielles.

Les résultats de Recensement Economique expliquent la distribution des entités économiques par secteur juridique dans la wilaya de Tizi-Ouzou et au niveau national.

Tableau n°12 : Répartition des entités économiques par secteur juridique

	Secteur juridique			Ensemble des entités
	Privé	Public	Autres	
Tizi-Ouzou	36 747	500	29	37 276
National	915 316	16 718	2 216	934 250

Source : ONS ; Op.cité ; P 37.

Le tissu économique est fortement dominé par le secteur privé qui compte 36 747 entités dans la wilaya de Tizi-Ouzou et 915 316 entités au niveau national, soit 98% du total. En Algérie, la part du secteur public se situe à 1,8% quant aux entreprises mixtes et étrangères, elles représentent 0,2% du total.

Au niveau national, le commerce occupe la première place dans le secteur privé avec 508 638 entités, soit 55,6%, et les services viennent en deuxième position avec 306 213 entités. En outre les industries manufacturières englobent 91 149 entités représentant 10% du total. Elles sont dominées par les industries alimentaires qui comptent 23 252 entités, soit 25,5%, suivie de l'industrie de l'habillement par un taux de 11,6%.

3-2-2/ La petite et moyenne entreprise (PME)

L'importance du rôle des PME dans le développement de la wilaya est un fait important. La capacité des PME à générer de la richesse, à créer de l'emploi, à promouvoir la structuration des territoires autour de régions motrices et à susciter l'émergence d'une base industrielle capable d'être un

vecteur d'un développement à effet d'entraînement bénéfique et durable pour la croissance dans la région est possible si et seulement si on résout les problèmes inhérents au foncier et au financement des activités. Le tableau suivant peut nous donner des informations sur l'évolution des PME dans les différentes branches d'activités au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Tableau n°13 : Evolution de la PME par branche d'activité dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Branche d'activité	Nombre d'unités	
	2009	2010
Commerce et distribution	4755	5595
Bâtiment et travaux publics	4601	4925
Agroalimentaire	2617	2670
Transport	1159	1854
Services fournis aux ménages	1689	1721
Hôtellerie et restauration	1187	1198
Services fournis aux entreprises	1033	1048
Matériaux de construction	467	472
Autres branches d'activités	2622	2772
Total*	20154	22255

*Cette différence des données du Ministère de la PME et celles de la direction de l'industrie de Tizi-Ouzou s'explique par le retard dans la diffusion des informations par le CNRC qui enregistre les données à la fin de l'année mais elles arrivent généralement un mois plus tard au niveau local.

Source : Direction de l'industrie, PME et de la promotion de l'investissement de Tizi-Ouzou.

On remarque que le nombre de PME a connu une évolution positive (20 154 en 2009 et 22 255 en 2010) dans les différents secteurs d'activités.

Les secteurs de commerce et distribution, et les bâtiments et travaux publics dominent toutes les branches d'activités. Les PME privées de la wilaya de Tizi-Ouzou investissent plus ou moins dans les autres branches, l'agroalimentaire et les autres catégories de services (transport, hôtellerie et restauration...), mais la branche des matériaux de construction fait objet de moins d'intérêt pour ce type d'entreprise.

3-2-2-1/ La croissance des entreprises

Sur le plan de l'effectif des entreprises (PME), la wilaya de Tizi-Ouzou occupe en 2009 la deuxième place après celle d'Alger avec une nette avance par rapport aux autres wilayas. En outre, le taux de croissance des entreprises dans la wilaya nous révèle un autre aspect de cette évolution.

Tableau n°14 : Evolution de taux de croissance des entreprises

Wilaya	Croissance 2004 %	Croissance 2005 %	Croissance 2006 %	Croissance 2007 %	Croissance 2008 %
Tizi-Ouzou	9,61	9,79	5,38	11,28	7,06

Source : Ministère de la PMI/PME.

En effet, malgré les chiffres qui font état d'un effectif des entreprises relativement élevé pour la wilaya de Tizi-Ouzou, nous constatons selon le tableau précédant que l'évolution des entreprises, bien qu'elle soit positive, reste fluctuante. Le taux de croissance des entreprises reste très faible dans cette wilaya pendant les quatre années successives prises dans le tableau. Les raisons qui expliquent cette situation sont à rechercher au niveau de la saturation des marchés de certains biens, du manque de foncier industriel (exiguïté de l'espace), des blocages administratifs surtout en ce qui concerne l'octroi des prêts bancaires, l'état des machines, la réaction des entreprises aux changements technologiques, la concurrence déloyale du secteur informel.

La création d'entreprise exige du porteur de ce projet des capacités physiques et morales pour entreprendre son action, le processus de création dépend de beaucoup de facteurs liés particulièrement à l'âge et le niveau d'études de l'entrepreneur. La référence à la thèse de Aknine (R)⁷⁴ peut apporter des éléments de réponse pour la connaissance de ces facteurs à travers une enquête de terrain menée auprès de 99 chefs d'entreprises opérant dans quatre wilayas de Kabylie (Boumerdes, Bouira, Tizi-Ouzou et Bejaia) pendant la période 2004/2005.

3-2-2-2/ L'âge des créateurs d'entreprises

Le tableau ci-dessous représente les tranches d'âge des entrepreneurs au moment de l'inscription du projet au registre de commerce. L'âge de l'entrepreneur nous permet de constater que certains entrepreneurs sont plus précoces que d'autres à créer leurs entreprises. On constate que la moyenne d'âge pour la création est de 32 ans. C'est l'âge de la création effective du projet industriel.

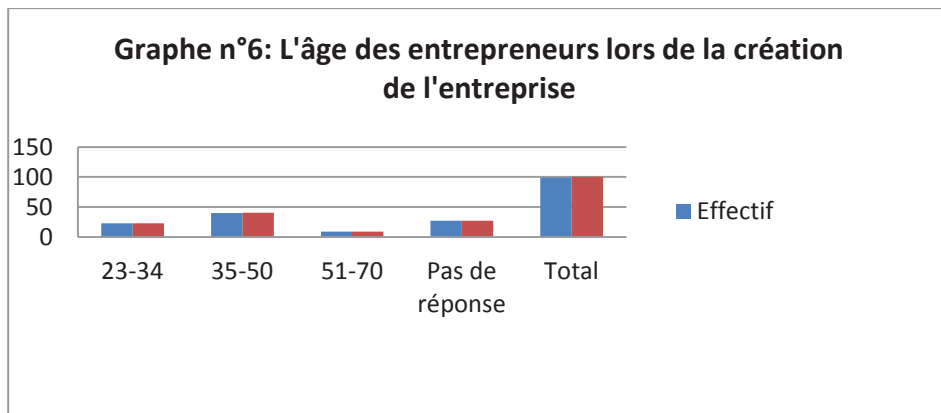
On remarque que la tranche d'âge de 35-50 ans, chez les entrepreneurs enquêtés, représente 40,40% de l'effectif, c'est la tranche d'âge la plus importante. L'âge relativement avancé des entrepreneurs, suppose une certaine maturation du projet professionnel, à partir de séjours longs dans le salariat (bonne expérience, accumulation de ressources financières, qualification techniques et de gestion administratives).

Tableau n°15 : L'âge des entrepreneurs lors de la création de l'entreprise

Tranches d'âge (années)	Effectif	%
23-34	23	23,13
35-50	40	40,40
51-70	9	9,10
Pas de réponse	27	27,27
Total	99	100

Source : Aknine (R) ; Op.cité ; P 112.

⁷⁴ Aknine (R) : « Les disparités spatiales en matière de création d'entreprises : application sur quelques territoires en Kabylie » ; thèse de doctorat ; université de Tizi-Ouzou ; 2009.



Pour les jeunes entrepreneurs qui représentent la tranche d'âge de 23-34 ans, ils représentent 23,23% de l'effectif. Deux raisons peuvent être avancées pour expliquer cette précocité : il s'agit d'individus issus de milieux plus aisés et dont la relative jeunesse est dû à un effet de milieu qui stimule l'indépendance même au début de l'âge actif, cela s'explique aussi par l'existence d'un capital familial mis en réserve, pour faire travailler les membres de la famille une fois le moment venu, surtout ceux exclus du système éducatif.

3-2-2-3/ Niveau d'études des entrepreneurs

Le niveau d'instruction des entrepreneurs revient à expliquer la manière avec laquelle l'entrepreneur s'implique dans la gestion de son entreprise, de son attitude face à l'innovation, à l'utilisation des nouvelles techniques d'information et de communication. En effet, le niveau d'instruction nous renseigne aussi sur l'étendue des réseaux dans lesquels chaque entrepreneur s'inscrit. En général, plus l'individu a fait des études poussées plus ses contacts sont divers et étendus sur un espace plus large c'est – à – dire ses réseaux dépassent le territoire local. Les entrepreneurs n'ayant fait que des études primaires et/ou secondaires, surtout ceux qui n'ont pas eu d'activités salariales auparavant ont des réseaux plus restreints.

L'idée prégnante est que les études universitaires ouvrent la voie vers des postes de responsabilités dans la hiérarchie administrative publique. Par ailleurs, le choix d'investir, au lieu de chercher du travail, ou après une

longue période de recherche d'un emploi, est plus dicté par la conjoncture économique en Algérie qui est caractérisée par le chômage élevé des jeunes diplômés.

Tableau n°16 : Répartition des entrepreneurs selon leur niveau d'instruction

Wilaya	Primaire	%	Secondaire	%	Formation professionnelle	%	Etudes	%	Total
Tizi-Ouzou	24	75	1	3,1 2	2	6,2 5	5	15,6 2	32

Source : Aknine (R), Op.cité ; P 114.

On constate dans le tableau précédent, qu'il y a une relative percée d'entrepreneurs ayant un niveau d'instruction de plus en plus élevé. Cela est dû principalement au chômage qui touche cette catégorie d'individus : arrivée sur le marché de travail de nouveaux diplômés de l'université et les licenciements effectués par les entreprises publiques. Les premiers sont en général dotés d'un appui familial en matière de financement, de foncier (locaux, terrains), et d'un appui moral. Les seconds se caractérisent par l'appui de leur expérience et savoir faire acquis, d'un réseau professionnel qui constitue un «capital».

En effet, le secteur d'activité, exercé par l'entrepreneur avant son engagement dans l'entrepreneuriat, est très important pour sa réussite future. Le tableau qui suit donne ces différents secteurs.

Tableau n°17 : Classification des entrepreneurs selon les activités déjà exercés

Wila ya	Administra tion	Agricult ure	Artisa nat	Comme rce	Educati on	Indust rie
Tizi- Ouzo u	4	1	1	9	2	10

Source : Aknine (R), Op.cité ; P 122.

Selon le tableau ci-dessus, on peut distinguer plusieurs catégories d'entrepreneurs selon leurs origines professionnelles. La majeure partie des entrepreneurs ont exercé dans le secteur du commerce et de l'industrie qui leur permet de fructifier leur capital relationnel surtout dans leur réseau de distribution et d'approvisionnement. Dans les deux cas, la connaissance du milieu et l'expérience professionnelle sont à la base de la création de l'entreprise.

Dans le cas des entrepreneurs issus des autres secteurs, tel que l'administration et l'éducation, on peut dire que les raisons qui les ont poussés à l'investissement sont relatives à des événements vécus. Soit leur recours au salariat était dû au manque de capitaux, c'est-à-dire que dès que les capitaux se sont avérés disponibles, ils ont quitté leur travail pour entreprendre un projet qui était à l'étape d'idée, soit la stabilité linéaire que leur offrait le salariat, ne leur inspirait que routine.

L'implantation des entreprises dans la wilaya répond à la logique de recherche de proximité géographique et territoriale. Par conséquent, ces entreprises tendent à se rapprocher du lieu de résidence de l'entrepreneur, et à se concentrer dans des zones urbaines, c'est ce qui permet des économies d'urbanisation, et des économies de proximité.

3-3/ Commerce

La wilaya de Tizi-Ouzou a toujours eu cette vocation commerciale très ancienne qui a permis l'essor des relations commerciales avec d'autres régions. A noter qu'à défaut d'une économie à base industrielle et agricole,

les communes de la wilaya ont développé surtout les activités de services et de commerce pour faire face aux besoins de ces communes notamment en termes de services et de produits commerciaux mais aussi d'emplois. Globalement ces activités font occuper 126 843 personnes soit 36,84% de l'emploi total de la wilaya au 31/12/2009.

Suivant les données de Recensement Economique le secteur commercial de la wilaya de Tizi-Ouzou est composé de 17 363 entités et domine de ce fait toutes les autres activités comme déjà signalé précédemment.

Tableau n°18 : Nombre de commerçants des cinq premières communes de la wilaya

Communes	Nombre de commerçants
Tizi-Ouzou	3 324
Azazga	1 036
Drâa Ben Khedda	823
Boghni	715
Drâa El Mizan	648

Source : ONS ; Op.cité ; P 142.

Cette classification faite dans ce tableau a permis de situer les communes les plus attractives par leurs activités commerciales.

La commune de Tizi-Ouzou a elle seule s'accapare du tiers des activités commerciales recensées au niveau de la wilaya avec une proportion plus grande de 33%. Cette hyper concentration des activités commerciales, montre le caractère dominant de la ville de Tizi-Ouzou sur l'ensemble de la wilaya. La commune de Azazga se manifeste en seconde position avec un nombre de 1 036 commerçants.

Par contre les communes de Draa Ben Khedda, Boghni, et Drâa El Mizan viennent en troisième position avec un nombre qui varie de 823 à 648

commerçants alors que dans les petites communes de montagne on retrouve le commerce de détail et de proximité.

4/ La contribution des activités économiques à la création de l'emploi

L'objectif principal de toute activité économique est la création de l'emploi et la richesse pour une nation. L'amélioration de la situation de l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou ne peut être envisagée à court terme en l'absence de grands projets économiques ce qui va encore aggraver les déficits existants eu égard à la demande d'emploi sans cesse croissante des jeunes, qui arrivent sur le marché du travail.

4-1/ Les données globales sur l'emploi

Les informations nécessaires sur l'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou peuvent être données dans le tableau n°19 pour les années 2003, 2009 et 2011.

Tableau n°19 : Estimation de quelques indicateurs de l'emploi

	2003	2009	2011
Population résidente totale	1 210 171	1 133 349	1 145 896
Population active de base	337 396	420 030	424 680
Taux d'activité (%)	27,88	47,30	47,4
Population occupée	230 610	344 330	348 142
Taux d'occupation (%)	19,06	30,38	30,4
Population en chômage	106 786	75 700	76 442
Taux de chômage (%)	31,65	18	18

Source : D.P.A.T de la wilaya de Tizi-Ouzou

On constate que le taux de chômage est passé de 31,65% en 2003 à 18 % en 2009 et 2011, soit une diminution significative par année ce qui est relativement important.

La population active connaît une évolution rapide, elle passe de 187 255 actifs en 1987 à 204 202 personnes en 1990, 337 396 en 2003, pour atteindre 420 030 en 2009 et 424 680 en 2011. Cette évolution n'est pas suivie d'un accroissement économique conséquent, capable d'amortir la pression de la crise économique que subit la wilaya. Ceci engendre la détérioration de l'emploi dont la situation n'était déjà pas appréciable.

En outre, les réformes des dispositifs institutionnels engagées depuis la fin des années 1980 commencent à produire leurs effets sur le terrain en ouvrant la voie à l'émergence de nouveaux acteurs publics liés à l'ouverture de l'économie de marché. On peut citer les acteurs suivants :

- Le développement de structures de gestion du foncier, intervenant dans l'aménagement de zones d'implantation des investissements.
- La CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage), institution indispensable à la libéralisation du marché du travail et de la relation d'emploi, et qui intervient dans la création d'entreprises par les demandeurs d'emploi.
- L'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes) qui intervient dans la création de micro entreprises. Le tableau ci-dessous peut nous donner le nombre de micro entreprises créées par l'ANSEJ au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Tableau n°20 : Nombre de micro -entreprises créées par secteur d'activité

Secteurs d'activité	Cumul au 31.12.2011		Dont année 2011	
	Nombre	Emplois prévus	Nombre	Emplois prévus
Services	3 364	8 473	484	969
Artisanat	268	645	97	235

Agriculture	858	1 831	108	197
Hydraulique	30	211	04	15
Pêche	10	59	-	-
Transports	2 057	2 926	119	162
Industrie	1 925	6 617	100	235
BTPH	1 738	5 598	510	1 109
Profession libérale	299	714	36	63
Maintenance	361	932	73	135
Total	10 910	28 006	1 531	3 120

Source : Direction de l'industrie, PME et de la promotion de l'investissement de Tizi-Ouzou.

Pendant l'année 2011, les efforts fournis par l'ANSEJ ont permis de créer 1 531 micro entreprises et 3 120 emplois dans les différents secteurs d'activités. Il est utile de préciser toutefois que les services viennent en première position suivi par le BTPH, les activités industrielles et agricoles.

Par ailleurs, le nombre de crédits bancaires accordés pour la réalisation des projets de l'ANSEJ est estimé à 1 263 au cours de la même période (voir tableau).

Tableau n°21 : Nombre d'accords bancaires par secteur d'activité

Secteurs d'activité	Cumul au 31.12.2011		Dont année 2011	
	Nombre	Emplois prévus	Nombre	Emplois prévus
Services	3 823	9 648	522	992

Artisanat	338	782	76	181
Agriculture	1 063	2 136	123	217
Hydraulique	23	140	03	18
Pêche	13	65	01	01
Transports	2 267	3 125	67	84
Industrie	2 145	7 345	77	163
BTPH	1 668	5 669	306	672
Profession libérale	279	693	26	54
Maintenance	410	1 045	62	112
Total	12 029	30 648	1 263	2 494

Source : Direction de l'industrie, PME et de la promotion de l'investissement de Tizi-Ouzou.

Les structures bancaires ont connu des évolutions intéressantes du point de vue du développement local : le développement des réseaux et l'extension de la couverture géographique permet d'élargir l'accès aux services bancaires et de mieux collecter l'épargne ; en outre les progrès de la décentralisation du fonctionnement des banques permet de rapprocher les créateurs d'activités des centres de décision. Il reste, bien entendu, de fortes contraintes liées à l'information et à la faible connaissance des marchés, par les banques et par les créateurs d'entreprise.

Les acteurs privés (industriels, artisans, agriculteurs) ont des représentations institutionnalisées à travers des chambres consulaires spécialisées : chambre du commerce et de l'industrie, chambre de l'agriculture, chambre de l'artisanat et des métiers. Cette représentation leur ouvre la possibilité de jouer un rôle d'animation, de mise en relation et d'intermédiation entre les acteurs privés et les institutions d'encadrement de l'économie.

4-2/ Répartition de la population occupée par branche d'activité

La distribution de la population occupée par branche d'activité se résume dans le tableau suivant.

Tableau n°22 : la part de la population occupée par branche d'activité

Branche d'activité	Montant	%
Administration	122 569	35,60
Commerce, transport et services	126 843	36,84
Industrie	41 094	11,93
BTPH	35 910	10,43
Agriculture	17 914	05,20

Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou ; 2009 ; P 24.

La wilaya affiche aujourd'hui un profil économique dominé par le secteur tertiaire. Celui-ci se positionne en première place avec 72% des emplois offerts (dont 36,84% pour le commerce, transport et les services et 35,60% pour l'administration), alors que l'agriculture ne représente que 5,2% des emplois offerts.

L'économie productive, notamment l'industrie, ne représente que 11,93% des emplois offerts, alors que le secteur des BTPH ne contribue qu'avec un taux de 10,43% des emplois offerts. L'année 2009 a vu une légère augmentation pour la population occupée dans tous les secteurs à part l'agriculture qui a connue une diminution notable (elle est passée de 19% à 5,2% pendant les six années de 2003 à 2009).

Malgré la faible dynamique démographique le secteur économique n'arrive pas à satisfaire la demande de l'emploi ce qui explique la persistance d'un taux de chômage élevé.

Selon les statistiques de l'ONS, la population active occupée en Algérie a atteint 9 735 000 personnes en Septembre 2010, soit un taux d'occupation de

27,2%. La plus grande part des effectifs se manifeste envers les hommes avec 8 261 occupés (84,9%). Par contre les femmes constituent 15,1% de la population occupée totale, soit un effectif de 1 474 000 occupées (voir tableau).

Tableau n°23 : Répartition de la population occupée selon le secteur d'activité et le sexe

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	effectif	%	Effectif	%
Agriculture	1 040	12,6	95	6,5	1 136	11,7
Industrie	924	11,2	413	28	1 337	13,7
BTP	1 860	22,5	25	1,7	1 886	19,4
Commerce, services	4 436	53,7	941	63,8	5 377	55,2
Total	8 261	100	1 474	100	9 735	100

Source : ONS ; collections statistiques n°564 ; 2010 ; P 4.

La structure de l'emploi selon le secteur d'activité fait ressortir un secteur tertiaire (commerce, services) qui absorbe plus de la moitié des emplois (55,2%), suivi par le BTP (19,4%), l'industrie (13,7%) et enfin l'agriculture (11,7%).

La population en chômage est estimée à 1 076 000 personnes, soit un taux de chômage de 10% durant l'année 2010.

5/ Les résultats de recherche

On peut situer les résultats de recherche de cette contribution à trois niveaux : les problèmes liés au fonctionnement de l'espace de la wilaya de Tizi-Ouzou, les insuffisances des opportunités du développement avec le

faible niveau de valorisation de ses potentialités naturelles, et les difficultés en matière d'aménagement de cette zone de montagne.

5-1/ Développement spatial déséquilibré

Ce déséquilibre spatial est lié en particulier au problème épineux du milieu naturel de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le caractère accidenté du relief de cette wilaya apparaît à travers l'importance des pentes fortes. Il ressort en effet que les terrains situés sur pentes supérieures à 25%, une des caractéristiques des zones de montagnes, occupent plus de la moitié de la superficie totale de la wilaya, (51,84%) des terrains dont la pente est comprise entre 12,5 et 25% (les hauts de piémont ainsi que les collines), s'étalent sur près du tiers (31,42%), du territoire de la wilaya. Ceci dénote, le caractère montagneux de la wilaya. On voit que plus de 83% du territoire de la wilaya est composé de terrains difficiles à pentes fortes et très fortes.

La politique volontariste pratiquée dans la wilaya de Tizi-Ouzou à partir de 1970 a privilégié, la vallée du Sebaou, pour ses facteurs dynamiques, et dont les actions économiques réalisées ont contribué au développement d'un pôle régional dans cette zone articulé autour de l'agglomération de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, les autres agglomérations de la région, qui en dépit de leur poids démographique relatif et leur rôle dans l'organisation du territoire et l'encadrement de développement n'ont pas fait l'objet d'un intérêt qui compte de leur préoccupation locale.

Il faut noter que l'essentiel des activités économiques sont concentrées au niveau des grands centres urbains pour les services et l'industrie et au sein du bassin de Sebaou pour les activités agricoles d'envergure, les autres communes, notamment de montagne, sont caractérisées par un faible tissu économique et par des activités agricoles vivrières ou à faible rendement dans la plus part des cas. Cet état de fait accentue les déséquilibres déjà constatés dans l'organisation du territoire avec comme conséquence l'exode rural et la saturation des grands centres urbains.

5-2/ Les insuffisances des opportunités du développement

Les résultats de l'action de développement dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont mitigés au regard des besoins et des attentes, en particulier en matière d'emploi et de satisfaction d'un certain nombre de besoins de base (habitat,

eau, gaz...). Les zones les plus fragiles de la wilaya (zone côtière, communes de montagne) sont particulièrement en retard. Plus fondamentalement, la wilaya est en attente d'une croissance qui dépendrait moins des transferts publics et privés et serait fondée sur la valorisation des énergies et des potentialités locales. Le secteur public, moteur du développement socio-économique jusqu'aux années 1980, est dans une phase difficile de restructuration industrielle. Le secteur privé, dans toutes ses composantes, malgré des potentialités importantes, n'a pas encore pris le relais, en raison de sa taille qui ne lui permet pas encore de peser sur l'économie de la wilaya, mais surtout en raison des contraintes qui continuent de marquer la création de richesses et l'investissement d'une manière générale.

Le secteur agricole est marqué par un potentiel foncier très limité avec une Surface Agricole Utile (SAU) ne représentant que 33,5% de la surface agricole totale d'où la nécessité de rechercher les zones d'extension principalement dans les bas piémonts, la pente des terrains comprise entre 3% et 12,5%.

Des ressources hydrauliques importantes eu égard à la pluviométrie de la région, mais les infrastructures de mobilisation à usage d'irrigation sont insuffisantes, 6,7% de la SAU seulement sont irrigués. D'où la nécessité d'extension des zones irriguées par l'engagement d'études d'intégration de nouveaux périmètres.

5-3/ Problématique d'aménagement de la zone de montagne

L'espace montagneux de la wilaya est densément peuplé, il représente plus de 70% de sa superficie totale. L'équilibre économique de cet espace fragile et dépourvu de grandes ressources naturelles a toujours reposé sur la vallée du Sebaou, la région Algéroise, d'autres régions du pays, et l'émigration. C'est grâce aux avoirs financiers provenant de l'extérieur, que la zone de montagne assure son équilibre. Contrairement à la densité relative des actions d'équipements, le développement économique dans la zone a été limité à quelques agglomérations à travers la création de certaines activités économiques. L'étroitesse de l'activité économique et le faible niveau de création d'emplois font qu'une grande partie de sa population occupée

exerce en dehors de la zone d'où l'intensité des mouvements pendulaires avec la vallée, et la région Algéroise.

Confondu avec l'espace rural, les problèmes de l'espace montagneux en général ont été perçus d'une manière partielle et ponctuelle, d'où les résultats mitigés des actions successives des différentes tentatives de développement à caractère économique.

Maintenant, il s'agit de poser des questions de fond autour desquelles doit graviter toute la réflexion qui tend à faire de cet espace un potentiel économique en mesure de fixer sa population et de développer ses atouts dans le cadre de la promotion économique de montagne. Par ailleurs cette réflexion va préciser le rôle de l'Etat et par conséquent définir la mission de l'aménagement du territoire notamment dans les zones fragiles, à faibles ressources naturelles, d'où la mission importante de l'Etat et des collectivités locales dans le maintien de l'équilibre et la sauvegarde de cet espace.

Conclusion

Suivant les résultats du premier Recensement Economique de l'ONS, il y'a lieu de noter la forte concentration des entités économiques au niveau de certaines wilayas du territoire national. En effet, 13 wilayas sur les 48 regroupent environ 50,8% des entités économiques, soit par ordre décroissant : Alger, Oran, Sétif, Tizi-Ouzou, Bejaia, Batna, Tlemcen, Blida, Chlef, Constantine, M'Sila, Bordj Bou Arreridj, Skikda.

La wilaya de Tizi-Ouzou est confrontée actuellement à des problèmes de développement économique et d'organisation de son territoire ayant pour origine son caractère montagneux, son poids démographique dont l'accroissement de sa population n'a pas été accompagné par une évolution économique importante.

En dépit de ses contraintes naturelles, la wilaya dispose de certains atouts non négligeables liés à la densité de la population, ainsi que la proximité de la capitale. Maintenant il s'agit de savoir comment elle doit concevoir son développement pour réduire les déficits constatés, prendre en charge les

besoins futurs résultant de l'accroissement de sa population. Le développement envisagé doit répondre à des besoins internes mais également aux exigences du développement régional de la Région Nord Centre à laquelle appartient la wilaya.

Ce développement recherché doit se baser sur la maximisation des activités créatives d'emplois, l'équipement des agglomérations, le renforcement des infrastructures, la composition d'un réseau urbain et rural fonctionnel et complémentaire, constituent l'essentiel des opérations à mener.

La réalisation de ces actions de développement doit remédier aux déséquilibres existants, préparer l'espace wilayal aux nouvelles exigences de développement de l'économie de marché d'où l'importance des facteurs de multiplication de localisation et de leurs avantages comparatifs, ce qui constitue l'un des enjeux de développement futur.

Bibliographie

1. Abdelmalki (L), Courlet (C) : « Les nouvelles logiques de développement » ; éd ; L'harmattan ; Paris ; 1996.
2. Ait Amara (H) : « Quel futur alimentaire pour l'Algérie » ; éd ; Mille - Feuilles ; Alger ; 2009.
3. Aknine (R) : « Les disparités spatiales en matière de création d'entreprises : application sur quelques territoires en Kabylie » ; thèse de doctorat ; Université de Tizi-Ouzou ; 2009.
4. Allal (M) : « Des investisseurs déboussolés » ; revue L'Eco n°23 ; Alger ; 2011.
5. Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou ; 2009 et 2010.
6. Baumont (C), Combes (P), Derycke (P-H), Jayet (H) : « Economie géographique » ; Ed; Economica ; Paris, 2000.
7. Boyer (R), Saillard (Y) : « Théorie de la régulation l'Etat des savoirs » ; éd ; la découverte ; Paris ; 1995.
8. Brousseau (E) : « Néo-institutionnalisme et évolutionnisme : quelles convergences ? » ; revue économie et sociétés n°1 ; 1991.
9. Courlet (C), Pecqueur (B) : « Systèmes locaux d'entreprises et externalité : un essai de typologie » ; RERU n° 3/4 ; 1991.
10. Lecoq (B) : « Organisation industrielle, organisation territoriale : une approche intégrée fondée sur le concept de réseau » ; RERU n° 3/4 ; 1991.
11. ONS : « Premier recensement économique – 2011 » ; collections statistiques n°172/2012.
12. ONS : Collections statistiques n°564/2010.
13. Pecqueur (B) : « Dynamiques territoriales et mutations économiques » , éd ; l'harmattan ; Paris ; 1996.
14. Pecqueur (B) : « Le tournant territorial de l'économie globale » ; revue espaces et sociétés n°1-2 ; 2006.
15. Perrat (J) : « Une clé de lecture du rapport firmes /territoires : la notion d'externalité » ; revue espaces et sociétés n° 88/89 ; 1997.
16. Porter (M.E) : « L'avantage concurrentiel des nations » ; éd ; Inter éditions ; Paris ; 1993.
17. Rallet (A), Torre (A) : « Economie industrielle et économie spatiale » ; éd ; economica, Paris ; 1995.